

**CONVENTION PARTICULIERE**

**ANNEE 2012**

ENTRE :

LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX,

Représentée par son vice Président, M Michel Labardin, dûment habilité aux fins des présentes en vertu d'une délibération du Conseil de Communauté n° 2012/0043 en date du 20 janvier 2012, domiciliée à Bordeaux, Esplanade Charles de Gaulle, 33 076 Bordeaux Cedex,

Ci après désignée « la Communauté »,

ET :

L'AGENCE D'URBANISME BORDEAUX METROPOLE AQUITAINE,

Association loi 1901, représentée par son président, Monsieur Vincent Feltesse, dûment habilité par délibération du Conseil d'Administration, domiciliée à Bordeaux, Hangar G2 - Bassins à Flot Quai Armand Lalande - BP 71,

Ci après désignée « l'association » ou l'a'urba,

**ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION**

L'association et la Communauté ont signé le 4 janvier 2011 une convention cadre ayant pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Communauté entend apporter un concours en moyens humains, financiers et matériels aux activités menées par l'association au profit de ses membres.

La présente convention a pour objet de préciser les obligations de chaque partie signataire et en particulier de définir le montant et les modalités de versement de la subvention de fonctionnement à l'association au titre de l'année 2011.

## **ARTICLE 2 - MONTANT DE LA SUBVENTION**

Le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2012, tel qu'approuvé par l'Assemblée Générale, étant estimé à 7 695 231 €, la Communauté a décidé, au regard du programme de travail pour l'exercice d'attribuer une subvention de fonctionnement de 5 113 770 €

Cette subvention est non révisable à la hausse. Au contraire, si le montant des dépenses au compte de résultat s'avérait inférieur au budget prévisionnel, la subvention serait réduite au prorata du montant des dépenses effectivement réalisées.

## **ARTICLE 3 - AFFECTATION DE LA PARTICIPATION**

Toute contribution inutilisée ou utilisée non conformément à son objet devra être remboursée. L'association s'interdit, en outre, de reverser sous forme de libéralités tout ou partie de la subvention considérée à d'autres associations, sociétés ou collectivités.

## **ARTICLE 4- MODALITES DE PAIEMENT**

La subvention communautaire sera versée dans les conditions suivantes :

- Un premier acompte de 50% au plus tard le 1<sup>er</sup> février de l'année 2012,
- Un deuxième acompte de 45% au plus tard au 30 septembre de l'année 2012,
- Le solde, au plus tard au 1<sup>er</sup> novembre de l'année 2013, sous réserve de la remise préalable des pièces suivantes :
  - ♦ un rapport provisoire sur l'exécution du programme ayant donné lieu au versement de la subvention, ainsi que les résultats provisoires du compte de résultat et du bilan de l'année correspondante (à transmettre au plus tard le 30 novembre de l'année 2012),
  - ♦ l'ensemble des pièces relatives au bilan définitif de l'exercice précédent, dûment certifié (à transmettre au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre de l'année 2013), à savoir :
    - les bilans, compte de résultat et annexes détaillés de l'année 2012, certifiés conformes par le Commissaire aux Comptes. Le compte de résultat doit pouvoir être comparé au budget prévisionnel fourni par l'association lors de sa demande de subvention.
    - Le rapport annuel d'activités détaillé de l'association,
    - Une note de commentaires expliquant le cas échéant les variations constatées sur les principaux postes de dépenses et de recettes entre le budget adopté par l'association et ses comptes définitifs certifiés.

### **ARTICLE 5 - CONTROLE ET EVALUATION DES RESULTATS**

Le Président de l'association ou son représentant s'engage :

- à venir présenter sur simple demande de la Communauté, devant les membres de la Commission compétente, le bilan des actions réalisées ainsi que le bilan financier de l'exercice,
- à faciliter le contrôle par les services de la Communauté, de la réalisation des actions, notamment par l'accès aux documents administratifs et comptables de l'association,
- à faire connaître à la Communauté, tous les changements survenus dans son administration, sa direction et ou dans ses statuts,
- à transmettre à la Communauté les documents visés à l'article 11 de la convention cadre, dans les délais prévus par cet article.

### **ARTICLE 6 - CLAUSE DE PUBLICITE**

L'association s'engage à mentionner le soutien apporté par la Communauté sur les documents destinés au public ainsi qu'à l'occasion de toute manifestation publique qui pourrait être organisée par ses soins.

### **ARTICLE 7 - CONDITIONS DE RESILIATION**

Les pièces justificatives exigées pour le versement du solde, devront être produites au plus tard au 1<sup>er</sup> octobre de l'année 2013.  
A défaut, le bénéficiaire sera réputé renoncer à percevoir le solde de l'aide accordée et la Communauté pourra exercer la répétition des sommes versées.

### **ARTICLE 8 - DUREE DE LA CONVENTION**

La présente convention est conclue pour la seule année 2012. Elle prendra fin dès le règlement du solde.

**ARTICLE 9 - CONTENTIEUX**

Les parties conviennent que tout litige, pouvant naître de la présente convention sera déféré auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux.

**FAIT A BORDEAUX, LE**

**Le Président de l'Agence d'Urbanisme  
Bordeaux Métropole Aménagement  
(a'urba)**

**Vincent FELTESSE**

**Le Vice - Président de la Communauté  
urbaine de Bordeaux (CUB),**

**Michel LABARDIN**

**Conseil d'administration du 8 décembre 2011**

**Projet de programme multi-partenarial 2012**

**Les ambitions définies pour l'a-urba sur la période 2011/2013 sont les suivantes :**

- affirmer le rôle de l'agence comme lieu de référence sur l'identification et le suivi des dynamiques urbaines et territoriales ;
- transversaliser la culture urbanistique, à partir d'actions de formation et d'échanges ;
- poursuivre la fonction de centre de ressources et d'information sur l'évolution du territoire.

**Organisation générale des interventions de l'agence :**

Le programme de travail 2012 est organisé comme celui de 2011 dans le respect des axes du projet d'agence, au regard du partenariat technique de ses interventions. Celles-ci peuvent avoir des formes diverses : études, animation de débats, coordination des acteurs ou des projets, traitement de données, conseils et expertises, etc...

L'ensemble des interventions de l'agence a un intérêt collectif. De ce fait, certains partenaires ayant manifesté leur intérêt pour des thèmes communs, il y est répondu par le biais d'interventions dont l'élaboration partenariale sera le reflet de cet intérêt partagé. Les partenaires associés à ces interventions sont donc identifiés pour chaque étude, le partenaire principal l'étant si besoin est.

**La faisabilité des interventions :**

Les interventions de l'agence ont la particularité de mêler les domaines, de transgresser les limites administratives des territoires et/ou de les réaliser dans un cadre partenarial élargi. De ce fait, certains sujets intéressants mais complexes nécessitent un temps préalable de réflexion pour vérifier qu'il pourra être répondu à la question posée de manière satisfaisante. Il est donc proposé dans le programme de 2012 d'officialiser une phase de faisabilité pour certaines interventions, temps consacré à l'élaboration d'une méthode, à la définition des résultats attendus, à la mobilisation possible de données et d'acteurs intéressés au sujet. Au vu du résultat obtenu, il pourra être décidé de poursuivre l'intervention l'année suivante ou de l'abandonner. Ces interventions sont marquées du sigle F.

### **Une meilleure lisibilité pour les observatoires :**

L'agence a montré sa capacité à animer le débat technique sur des thèmes identifiés en offrant un espace neutre d'échanges aux différents acteurs d'une politique publique. Trois observatoires fonctionnent aujourd'hui de cette manière : celui de l'habitat, celui de l'immobilier et celui de l'activité économique et de l'emploi.

L'importance des questions de mobilité dans la gestion de l'espace conduit à proposer la constitution d'un observatoire des transports et des mobilités. De même, le développement des différents territoires girondins et leurs inter-actions plaident pour la création d'un observatoire des mutations girondines.

Pour donner de la lisibilité à ces observatoires (mode de fonctionnement, participants, données alimentant les débats, grands thèmes d'observation, modalités d'animation et indicateurs permanents), il est proposé de réaliser en 2012 une charte de fonctionnement pour chacun des observatoires existants. Pour ceux qui sont en projet, ce travail prendra la forme d'une étude de préfiguration, base du fonctionnement futur de l'observatoire. Les observatoires en préfiguration sont identifiés par une lettre F. Ce travail sera conduit à partir d'entretiens avec chacun des participants aux observatoires. Il conduira également à définir l'articulation entre les observatoires.

Les observatoires qui ne sont pas le support de débats partenariaux réguliers sont intégrés dans le sous chapitre « indicateurs territoriaux », les interventions produites dans leur cadre alimentant le débat sur l'aménagement de l'espace.

### **La capitalisation du savoir sur certains thèmes identifiés :**

Certains thèmes font l'objet chaque année d'interventions dispersées dont l'objet précis, leur territoire et leur partenariat technique sont très variables. Pour autant, en agrégeant la connaissance acquise ponctuellement, il semble possible de produire des documents de synthèse thématiques en 2 ou 3 ans, intéressant tous les partenaires de l'agence.

Ces thèmes sont identifiés dans le chapitre « Démarches nouvelles appliquées à l'urbanisme ». Par ailleurs, certaines interventions conduites à d'autres échelles du territoire permettront d'alimenter un des thèmes identifiés : dans ce cas, celui-ci est précisé dans le programme de travail (intervention en lien avec...).

Cette méthode amène à développer le chapitre « démarches nouvelles appliquées à l'urbanisme ». Les études produites par capitalisation sont identifiées par la lettre C.

### **Territoires communaux – territoires test :**

Dans le cadre des conventions communales, il est proposé que l'appui à la qualité urbaine serve à alimenter à partir de cas concrets des orientations plus générales d'aménagement. Ainsi, le travail exécuté à l'échelle communale permettra de tester des hypothèses faites à plus grande échelle sur un certain nombre de sujets et inversement.

De ce fait, le travail de terrain sera réalisé principalement dans les communes partenaires de l'agence.

### **La temporalité des interventions :**

Le programme de travail de l'agence articule des interventions dont la réalisation varie dans le temps. Certaines sont permanentes : c'est le cas des observatoires et de la gestion des bases de données. Ces missions mobilisent annuellement une partie importante des capacités de production de l'agence. Elles sont identifiées par une lettre (P).

Certaines interventions sont réalisées dans l'année et ne sont pas inscrites dans une continuité de production. Elles sont identifiées par une lettre (A). Si l'intervention est rendue en plusieurs phases annuelles, elle est identifiée par le nombre de phases.

Certaines interventions font l'objet d'une phase de préfiguration ou de faisabilité. L'investissement de l'agence dans ce cadre tient alors essentiellement à proposer une méthode et un résultat possible, permettant aux partenaires d'évaluer la pertinence de poursuivre l'intervention. Elles sont identifiées par une lettre (F).

Certaines productions de l'agence relèvent de la capitalisation de connaissances rassemblées au cours de plusieurs années de travail. Les thèmes identifiés dans le cadre de cette production pluri-annuelle sont identifiés par la lettre (C).

Par ailleurs, pour permettre à l'agence de saisir l'opportunité de travailler sur des thèmes nouveaux ou de développer des partenariats innovants, une ligne « travaux exploratoires » est provisionnée dans le programme.

La formalisation des interventions dites de capitalisation entreront dans le programme sous le titre « Etat des lieux ». Ces synthèses produites au bout de 2 à 3 ans de travail sur un thème donné feront le point sur la connaissance accumulée au sein de l'agence en la replaçant dans un contexte plus global d'évolution des savoirs sur le même sujet.

## **Chapitre 1 | La connaissance du territoire et de ses dynamiques d'évolution**

### **1.1 | Les observatoires permanents : 860j**

Sont identifiés comme observatoires permanents les dispositifs partenariaux et pluriannuels, parmi lesquels :

- **Observatoire de l'habitat (P) : 260j**

comité technique permanent : CUB, DREAL, CG, DDTM, CAF, ....

partenaires intéressés : tous

invités permanents : CDHLM, OIN

L'observatoire de l'habitat intègre, à l'échelle de la Gironde, l'analyse des dynamiques résidentielles et sociétales mises en évidence par le recensement continu, le partenariat avec la CAF et les services de l'État (DREAL, DGI, DDSCS, DDTM).

En 2012, l'observatoire de l'habitat se penchera sur l'accession à la propriété, sur les conditions d'équilibre d'une opération et sur les coûts de sortie des logements neufs. La question de l'énergie dans le logement sera traitée dans le cadre général de l'intervention « urbanisme et énergie ».

Par ailleurs, l'OIH s'attachera à élaborer une méthode de connaissance des loyers permettant d'avoir une meilleure connaissance de la réalité du marché libre à l'échelle de la Gironde.

- **Observatoire de l'immobilier Bordeaux Métropole (OIB) – (P): 260j**

comité technique permanent :

partenaires intéressés : tous

Invités permanents : OIN

L'Observatoire de l'Immobilier Bordeaux métropole (OIB) a un statut associatif indépendant. Il s'intéresse aux marchés tertiaires (bureaux et locaux d'activités) et à celui de l'habitat collectif neuf. L'a-urba en assure l'animation permanente. Elle organise le suivi et la mise à jour des bases de données en garantissant leur confidentialité.

Pour permettre une permanence dans la lisibilité du marché, l'organisation d'ateliers trimestriels est maintenue. Outils de concertation et de régulation, ces temps de travail favorisent l'émergence des enjeux en matière d'immobilier et les relaient auprès des collectivités. Cet exercice sert la définition de stratégies de développement des projets immobiliers.

Les parutions des chiffres sont trimestrielles sous forme de lettre. En 2012, à l'occasion des vingt ans de l'observatoire un travail rétrospectif et prospectif du marché de l'immobilier est à engager par l'a-urba. Il fera l'objet d'une première restitution lors de la Rencontre Investisseurs du 9 février 2012 à Paris, avec une réédition en juin à Bordeaux et d'un rapport d'études pour la fin de l'année.

Les travaux de l'observatoire doivent également continuer d'éclairer les réflexions programmatiques pour le pôle de développement économique de la CUB, notamment dans le cadre de l'atelier Plaine Rive Droite.

• **Observatoire de l'activité économique et de l'emploi (P) : 260j**

comité technique permanent :

partenaires intéressés : tous

Invités permanents :

Après deux ans de fonctionnement, l'observatoire a permis la construction d'un outil de suivi des grands indicateurs de l'activité, assorti d'analyses périodiques ciblées sur des filières particulières intéressant l'évolution de tissu économique local.

L'année 2012 sera consacrée à renforcer le partenariat de l'observatoire et à formaliser ses modalités de fonctionnement, ses objectifs et les attentes de ses participants. Le travail d'animation et de débat sera poursuivi.

En 2012, l'observatoire s'attachera notamment à faire le lien entre investissements publics, dynamiques économiques et finances locales.

Deux observatoires en préfiguration :

• **L'observatoire des transports et des mobilités (F) : 40j**

**partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : -**

partenaires intéressés : tous

Faisant suite aux différentes interventions réalisées sur le thème de la mobilité, cet observatoire poursuivra le travail engagé à partir des enquêtes déplacements. Il n'a pas vocation à coordonner les AOT mais à mettre en évidence le lien entre faits générateurs de déplacements et déplacements, quelque en soit le mode. L'année 2012 sera consacrée à la préfiguration de cet observatoire: identification des grandes problématiques liées à la mobilité aux différentes échelles territoriales, identification des acteurs intéressés, identification d'indicateurs pertinents à constituer, articulation avec les dispositifs d'observation existants, mise en place du dispositif.

• **L'observatoire des mutations girondines (F) : 40j**

**partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : -**

partenaires intéressés : tous

en lien avec : observation de la croissance girondine, consommation des sols et tâche urbaine, quartiers de gare, exemple d'exploitation des fichiers fonciers au service du projet urbain

Cet observatoire travaillera sur les transformations qui s'opèrent sur le territoire à grande échelle et observera les influences des territoires les uns sur les autres. Il intégrera les éléments déjà collectés dans le cadre de l'observatoire de la croissance urbaine. Il intégrera également les éléments nécessaires à la mise en œuvre d'une stratégie foncière. Il doit à terme être un outil de travail au service de la cohérence des politiques territoriales et donc de l'inter SCOT. L'année 2012 sera consacrée à identifier les thèmes sur lesquels l'observatoire travaillera de manière permanente, les acteurs intéressés, les indicateurs à produire de manière permanente, l'articulation avec les observatoires existants et les thèmes d'étude à 2 ans. Cet observatoire devrait pouvoir être mis en place dans le courant du dernier trimestre 2012.

## **1.2 | Les indicateurs territoriaux : 1200j**

Sous cette rubrique sont identifiés les zooms ou analyses ponctuelles concernant les dynamiques territoriales en cours, à l'exclusion des observatoires permanents.

### **Les indicateurs territoriaux thématiques alimentant les observatoires et les interventions de l'agence (P)**

- **Evolution des modes de consommer (F) : 20j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB

partenaires intéressés : tous

en lien avec : l'observatoire du commerce et de l'emploi

Ce dispositif permet la veille sur l'évolution de l'offre commerciale à l'échelle de l'aire métropolitaine, les analyses servant à alimenter la conférence permanente de l'urbanisme commercial. Seront également traitées les pratiques d'achat et leurs évolutions : commerces « chronodrive », commerce numérique, etc.

Les études réalisées alimentent également l'observatoire de l'économie et de l'emploi.

- **La croissance urbaine en Gironde (A) : 60j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : DDTM, CUB, CG

partenaires intéressés : tous

en lien : avec la préfiguration de l'observatoire des mutations girondines

Ce dossier piloté par les services de l'État est dédié au suivi de la consommation des espaces à l'échelle du département, en partenariat avec le conseil général de la Gironde et la CUB.

En 2012, cet observatoire au partenariat restreint ne sera pas modifié. Il sera intégré en 2013 à l'observatoire des mutations girondines, dispositif destiné à alimenter notamment l'Inter SCOT.

• **Les dynamiques aquitaines (A) : 55j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : DREAL

partenaires intéressés : tous

réalisation en association avec l'agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées

En 2012, cet observatoire au partenariat très restreint s'attachera à étudier la pression urbaine sur le massif forestier landais.

• **Transports et mobilité (A – phase 2/2) : 90j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB, CG, C.Reg

partenaires intéressés : tous

en lien avec : la préfiguration de l'observatoire des transports et des mobilités

L'année 2012 permettra de poursuivre les analyses thématiques et territorialisées sur les enquêtes ménages/déplacements.

• **L'enquête nationale sur le niveau des loyers suivant la méthode OLAP (P) : 110j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB, DDTM, CG

partenaires intéressés : tous

en lien avec les observatoires de l'habitat et de l'immobilier

Ce travail est actuellement réalisé dans le cadre d'une enquête nationale annuelle, menée suivant une même méthode dans 11 agglomérations françaises. Il permet de suivre l'évolution des loyers de 750 logements identifiés depuis 1990.

• **La gestion et la mise à jour des bases de données statistiques et des systèmes d'information géographique sur le territoire (P) : 865j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : -

partenaires intéressés : tous

Cette mission est permanente : elle alimente l'intégralité des travaux de l'agence. Elle comprend la collecte des données liées à la mise en œuvre des aides à la pierre. Parallèlement, il sera conduit une réflexion sur l'intérêt de constituer une base de données environnementales, susceptible d'alimenter les thèmes Ville nature et Ville saine et sobre.

En effet, en 2011, les données environnementales issues des évaluations réalisées dans le cadre des SCOT ont été collectées pour amorcer la constitution d'une base de données environnementales. Mais celle-ci reste très lacunaire, l'environnement y étant réduit à la notion de biodiversité. L'année 2012 sera consacrée à l'évaluation de la faisabilité d'une véritable base de données environnementales, intégrant notamment les notions de risques, de nuisances, de cadre de vie. Ceci nécessitera de les rechercher auprès de partenaires aujourd'hui non mobilisés et de vérifier si leur cumul présente ou non un intérêt partenarial. (F - 15j)

### **1.3 | Pédagogie des phénomènes urbains : 1100j**

Cette partie du programme de travail fait l'objet d'une demande croisée des partenaires pour affirmer le rôle de l'a-urba dans le « donner à voir » territorial, ainsi que dans la transversalisation des bonnes pratiques et des exemples venus d'ailleurs. Suite à son habilitation en 2010 de l'a-urba comme organisme formateur, l'année 2012 sera consacrée au montage d'une offre de formation pluri-annuelle.

• **Elaboration d'un atlas de la métropole bordelaise (F) et (A) : 360j**  
partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : -  
partenaires intéressés : tous

L'atlas de la métropole bordelaise a fait l'objet de difficultés de réalisation en 2011, les données nécessaires pour l'établir n'étant pas disponibles. Un premier état des lieux a donc été produit à partir des éléments mobilisables : Métroscopie.

Le projet est reconduit en 2012. L'ambition est de produire une photographie du système métropolitain tel qu'il est aujourd'hui, quelques années avant l'arrivée de la LGV. On intégrera dans ce travail un état des projets connus qui dessinent l'avenir du territoire métropolitain, à ses différentes échelles. Ce travail sera réalisé en lien étroit avec les observatoires.

• **Actions de formation, d'échanges d'expériences et de visites (P) : 70j**  
partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : -  
partenaires intéressés : tous

Dans cette ligne d'activité sont inscrits :

- l'ambition de construire des sessions ou des cycles de formation ayant trait aux métiers et aux nouvelles pratiques de l'urbanisme, susceptibles d'être utiles à nos partenaires techniques et de favoriser le rôle de transversalisation de l'agence : l'idée, avec l'appui de l'État, d'un cycle sur les bonnes pratiques pour la mise en application de la loi Grenelle est à l'étude.

- les visites et échanges d'expériences : l'idée est d'organiser, soit sous formes de visites in situ, soit sous formes de séminaires ou de conférences, des sessions de sensibilisation et de pédagogie sur les démarches et pratiques innovantes se rapportant aux stratégies urbaines et aux métiers de la ville.

En lien avec les deux observatoires de l'habitat et de l'immobilier, une journée d'étude sera proposée permettant d'analyser la chaîne complète de production d'une opération de logements, quelque soit son statut, public ou privé, social ou non.

• **Cahiers de la métropole bordelaise – CaMBo (P) : 190j**

**partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : -**

**partenaires intéressés : tous**

L'agence produira en coopération avec l'éditeur Mollat en 2012 deux numéros de la revue périodique CaMBo, consacrée à la diffusion d'informations et de dossiers thématiques sur les territoires de la métropole.

• **Communication sur les politiques urbaines (P) : 130j**

**partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : -**

**partenaires intéressés : tous**

Cette rubrique rassemble la production et la diffusion des différentes publications restituant les activités de l'agence, qu'il s'agisse du bimensuel « infocité » ou des plaquettes plus « techniques ».

Est également contenu dans cette ligne d'activités le travail d'animation et de mise à jour des plateformes internet, extranet et intranet sur la base d'une architecture renouvelée du système.

• **Animation du centre de documentation et de ressources (P) : 350j**

**partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : -**

**partenaires intéressés : tous**

L'agence ouvrira en 2012, comme chaque année, son fonds documentaire au public. Ce fonds est mis à jour et complété tant en ce qui concerne les productions internes de l'agence que les revues et documents de référence. L'effort portera en 2012 sur la numérisation des études avec un accès direct par le sommaire.

## **Chapitre 2 | Les stratégies territoriales et l'articulation des politiques publiques**

Ce chapitre rassemble les démarches en amont destinées à préparer et alimenter les stratégies de territoire à différentes échelles, à partir des mutations économiques et des dynamiques spatiales constatées et à venir.

Par essence, ce chapitre intègre des démarches qui transcendent les frontières institutionnelles et qui appellent, à ce titre, des partenariats à géométrie variable en fonction du thème traité.

Le cadrage à 3 ans de ce travail est forcément interpellé par tout ce qui touche aux processus de métropolisation et à la prise en compte grandissante de la notion de ressource, intégrant les trames verte et bleue.

On trouve enfin, en dernière partie de ce chapitre, le travail sur les projets de territoire d'échelle intermédiaire, où l'a-urba jouera un rôle de coordination et de mise en convergence des projets territoriaux.

### **2.1 | Les stratégies « grand territoire » : 60j**

- **Livre blanc des mobilités girondines (A - phase 2/2) : 10j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CG, DDTM

partenaires associés à l'intervention : CUB, Sysdau

en lien avec la préfiguration d'un observatoire des transports et des mobilités

Après le travail conduit en 2010 et en 2011 qui a permis d'identifier sur le territoire les grands enjeux en matière de mobilité et de proposer un certain nombre de pistes d'action, la démarche se poursuit en 2012 par une phase de concertation territoriale. L'agence apportera en 2012 son appui technique à la concertation.

- **Trame verte et bleue – appui technique dans le cadre de l'élaboration du schéma de cohérence écologique (A) : 20j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : C.Reg, CUB

partenaires associés à l'intervention : Agence de l'Eau

capitalisation : Ville nature

La constitution d'un corpus de connaissances sur les territoires naturels et les modalités de leur préservation devient une préoccupation majeure des politiques de territoires. L'intervention permettra de poursuivre le travail engagé en 2011 pour formaliser les éléments de méthode mis en œuvre dans le cadre des SCOT.

• **Appui technique dans le cadre du Plan départemental de l'habitat durable (PDH) : 30j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CG, CUB, DDTM

partenaires associés à l'intervention : Sysdau

en lien avec les observatoires de l'habitat et de l'immobilier

Le PDH est un document de référence destiné à définir des axes prioritaires d'intervention et à harmoniser les politiques locales de l'habitat à l'échelle départementale. Elaboré sous la conduite conjointe du Conseil général et de l'Etat, il fait l'objet d'un marché d'études en cours de passation. L'agence participera à l'élaboration du PDH en étant présente aux comités techniques et en fournissant au bureau d'études choisi des données issues de l'observatoire de l'habitat. Le travail pourra être poursuivi en 2013.

## **2.2 | Démarches et documents de référence sur la métropole : 330j**

• **Poursuite de la mission d'assistance technique auprès de l'association Movable (P) : 30j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : Movable, CG, CUB, C.Reg

partenaires associés à l'intervention :

L'année 2012 sera consacrée à la préfiguration de l'observatoire des mobilités et des rythmes de vie et à l'animation du Grenelle des mobilités, interventions auxquelles Movable sera associée.

• **Grenelle des mobilités (A) : 240j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB, Etat

partenaires associés à l'intervention : CG, C.Reg, Movable, communes, OIN

Le comité des grands projets sera l'occasion en 2012 d'un travail partenarial sur le thème des déplacements dit "Grenelle des mobilités". Constitué de 5 collègues, il aura pour vocation d'animer le débat autour des problèmes de mobilités au sein de la métropole. Il réunira générateurs de déplacements, utilisateurs, organisateurs de transports collectifs, chercheurs et institutions. L'agence animera les ateliers thématiques constitués à l'occasion de cette démarche, alimentera les débats et assurera la synthèse des productions pour une restitution en milieu d'année 2012.

• **Plan Université (dont opération Campus) - Métropole savante (F) et (A) : 60j**  
partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : Université,  
CUB  
partenaires associés à l'intervention communes, OIN

Une étude sera conduite avec l'Université sur le thème de la "métropole savante". Cette étude aura pour objet de rendre plus lisible la place de l'enseignement supérieur et de la recherche dans l'espace urbain, notamment en analysant les modes de vie de ceux qui la fréquentent, enseignants, chercheurs, personnels administratifs et étudiants.

Est également inscrit sous cette rubrique le travail d'assistance technique mené par l'a-urba auprès de l'Université. Le Campus sera accompagné dans la traduction réglementaire dans le PLUi des projets à réaliser sur son territoire et dans l'expertise de la compatibilité du PLUi au regard de certaines intentions d'aménagement. Parallèlement, un appui technique ponctuel lui sera apporté pour l'accompagnement de certains projets structurants.

### **2.3 | Les projets de territoire et les schémas de cohérence urbaine : 450j**

• **Le suivi des grands projets métropolitains et des projets à enjeux, de l'émergence à la réalisation (P) : 425j**  
partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB, ville de Bordeaux, OIN  
partenaires associés à l'intervention : CG, C.Reg, Movable, Etat, OIB  
en lien avec : Conseil et expertise auprès des partenaires

Cette mission permanente permet de suivre et d'accompagner les grandes transformations de l'espace métropolitain, de l'émergence des projets à leurs réalisations. Elle alimente notamment les travaux du comité des grands projets. Elle peut également accompagner des projets structurants pour l'avenir du territoire sans être directement d'intérêt métropolitain.

Elle comporte trois volets :

- La production de documents cadre d'orientations, autrement appelés plans-guides territoriaux, qui précèdent la réalisation des projets et qui permettent aux différents maîtres d'ouvrage publics l'accompagnement de l'émergence des projets et de leur mise en cohérence. L'a-urba participe à la traduction localisée des intentions urbaines guidant les futurs projets d'aménagement.

- La tenue de tableaux de bord qui permettent le récolement de données sous SIG au fur et à mesure de l'évolution des projets. Cette matière première doit donner de la lisibilité à tous les aménageurs sur l'état d'avancement des projets structurants de la métropole. Elle permet également la production de documents communicants permettant de mettre en évidence l'évolution urbaine.
- L'accompagnement des collectivités dans la mise en cohérence à long terme de projets sectoriels dont la réalisation peut être échelonnée dans le temps. Cette mission peut prendre des formes différentes : coordination d'acteurs, identification d'enjeux, documents cadre, conseil et expertise (interventions identifiées dans le chapitre « conseil et expertise »).

• **Euratlantique (A) : 25j**

**partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention :OIN**

**partenaires associés à l'intervention : CUB, ville de Bordeaux, Etat**

Est inscrit sous cette rubrique le travail d'assistance technique mené par l'a-urba auprès de l'établissement public d'aménagement Euratlantique. L'OIN sera accompagnée dans la traduction réglementaire dans le PLUi des projets à réaliser sur son territoire et dans l'expertise de la compatibilité du PLUi au regard de certaines intentions d'aménagement. Parallèlement, un appui technique ponctuel lui sera apporté pour l'accompagnement de certains projets structurants (commissions techniques des jurys de concours notamment).

Euratlantique sera par ailleurs intéressée à la conduite de plusieurs interventions du programme partenarial sur les thèmes du stationnement, de l'habitat et de l'immobilier de bureaux.

## **Chapitre 3 | Les procédures de planification et de programmation urbaines**

### **3.1 | La révision du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise : (A – phase 4/4) : 520j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : Sysdau  
partenaires associés à l'intervention : CUB, Etat

Procédure engagée en 2008, le SCOT du Sysdau devrait être approuvé à la fin de l'année 2012. L'agence accompagnera les collectivités dans la mise en forme définitive de leur projet de territoire (phase arrêt et phase approbation) ainsi que ponctuellement dans le cadre de la concertation.

### **3.2 | La révision des documents cadres communautaires (A - phase 2/3) : 1700j**

La révision conjointe des PLU, PLH et PDU communautaires est lancée en 2010. L'évolution du cadre législatif prévoit une démarche intégrée, même si chacune de ces procédures doit suivre son propre parcours. Confier ces trois importantes procédures à l'A-urba représente une opportunité pour traduire cette intégration. La conduite simultanée de ces procédures peut certes amener des simplifications de processus et des économies d'échelle pour l'agence. Il n'en reste pas moins qu'elle engendre une quantité de travail très mobilisatrice sur 2012 et 2013.

Le travail engagé en 2011 a consisté à dresser le bilan des documents actuellement en vigueur (PLUi, PLH et PDU) et à accompagner la CUB dans la phase d'émergence du projet en participant à l'animation des ateliers de co-production urbaine.

#### **• Appui à l'émergence du projet (A – phase 2/2) : 1200j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB

partenaires associés à l'intervention : communes, DDTM

capitalisation : Ville nature, Ville à haut niveau de services, Urbanités résidentielles, Ville mobile ville de proximité, Ville sobre et saine, Lisières et franges urbaines

L'année 2012 sera consacrée notamment à la finalisation de la phase d'émergence du projet et à sa territorialisation (définition d'une méthode, préparation et présentation des éléments de réflexion, synthèse et détermination des propositions structurantes du projet, assistance à la déclinaison territoriale et à la capacité des territoires à s'approprier le projet général, synthèse des contributions, appui à la déclinaison territoriale fine). C'est pourquoi cette étape est identifiée

Ce temps de travail, ateliers de co-production, déclinaison territoriale, groupes de travail plus restreints et thématiques, alimentera des réflexions pluriannuelles sur les thèmes identifiées dans le chapitre « démarches nouvelles ».

- **Appui à la constitution du document réglementaire (A – phase 2/3) : 500j**  
partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB  
partenaires associés à l'intervention : communes, DDTM

L'agence appuiera la CUB dans la rédaction du PADD, des orientations d'aménagement et de programmation et du règlement. Elle fournira par ailleurs des éléments permettant la construction du rapport de présentation et du diagnostic. Elle appuiera ponctuellement la CUB dans les phases de concertation.

La production du document réglementaire sera amorcée en 2012 par :

- la mise à jour des données permettant de réaliser le diagnostic
- le suivi des AMO juridique, environnementale et de concertation (appui technique ponctuel)
- la formalisation du bilan du PDU et la mise en forme des orientations de sa révision
- la formalisation du bilan du PLH et la mise en forme des orientations de sa révision
- la formalisation du bilan du PLUi actuel
- la rédaction des grandes orientations du PADD, intégrant les 3 politiques sectorielles de l'urbanisme, de l'habitat et des déplacements
- la préparation des supports graphiques
- la préparation des évolutions réglementaires
- la préparation des orientations d'aménagement et de programmation.

### **3.3 | Le suivi des procédures réglementaires en cours : 420j**

L'engagement des procédures de révision citées précédemment ne fait pas l'économie d'un travail de suivi et de mise à jour des documents actuellement opérationnels (PLU, PLH et PDU) qui sera également assuré par l'agence.

- **PLUi et "Urbanisme de projet" (A – phase 1/2) : 300j**  
partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB  
partenaires associés à l'intervention: communes, OIN, DDTM

Ce travail consiste à préparer dans le cadre du PLUi l'intégration réglementaire des grands projets métropolitains. Il sera engagé dès le mois de janvier 2012 (recensement des projets, adaptation du règlement et des orientations d'aménagement si besoin est).

- **Suivi et bilan du PLH (A) : 60j**  
partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB  
partenaires associés à l'intervention: communes, OIN, DDTM

- **Suivi et bilan du PDU (A) : 60j**  
partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB  
partenaires associés à l'intervention: communes, OIN, DDTM

## Chapitre 4 | Démarches nouvelles appliquées à l'urbanisme

### 4.1 | Ville nature – l'environnement dans le projet urbain (C – 2/3) : 380j

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : -

partenaires associés à l'intervention: CUB, communes, C.Reg

Sont regroupées sous ce titre les interventions relatives à la prise en compte de l'environnement dans l'aménagement de l'espace, de l'identification aux outils en passant par les modalités de gouvernance.

#### • Natures en ville et biodiversité (A – phase 1/2): 180j

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB

partenaires associés à l'intervention: communes, C.Reg, Sysdau

en lien avec les interventions : Trame verte et bleue, PLUi, SCOT Sysdau

- développement d'une méthode pour mettre en évidence et transcrire règlementairement la trame verte et bleue dans un tissu urbain - expérimentation dans le cadre du PLUi (A – phase 1/1) : 30j

- 50% d'espaces naturels pour la métropole : Plusieurs questions se posent car l'ambition de tendre vers une métropole millionnaire implique une certaine consommation d'espaces, même si elle est mesurée. Dans cette perspective, quels « espaces à caractère naturel » préserver et sur quels critères (valeur écologiques, aménités, valeur agronomique de sols,..) ? Quelle stratégie de compensation des espaces « consommés » et à quelle échelle ?

Cette intervention doit conduire à proposer un plan Ville/Nature à l'échelle de l'agglomération élargie. Son objectif sera de proposer un développement et une mise en réseau des "grands espaces publics" avec les "espaces publics végétalisés" et les espaces agricoles et naturels à l'échelle de la CUB. Il a également pour objet de révéler le potentiel système d'espaces ouverts au sein de la ville agglomérée. Ce travail alimentera la contribution de l'agence à l'élaboration du schéma de cohérence écologique et proposera une réflexion complémentaire sur les délaissés, leur gestion et leur devenir ( A – phase 1/2) : 150j

#### • Urbanisme et cycles de l'eau (A – phase 2/3) : 200j

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : Agence de l'Eau, CUB, Sysdau

partenaires associés à l'intervention: communes, DDTM, C.Reg, Sysdau

en lien avec l'intervention Trame verte et bleue

Cette ligne d'activités traduit le partenariat établi avec l'agence de l'eau, sur l'analyse de la ressource en eau et son renouvellement. Elle pourra également intégrer des sujets ayant trait aux modalités d'une urbanisation raisonnée prenant en compte les risques d'inondation, de la gestion des événements de crue, les modalités de gouvernance de la gestion des risques sur le territoire, etc.

Cette intervention peut avoir plusieurs développements :

- Vivre avec l'eau sur le territoire bordelais (F) : **100j**

Les modalités de gestion du risque inondation introduites par les lois Grenelle amènent à revoir de manière globale l'aménagement des secteurs impactés, leurs fonctionnalités, leurs interférences, les conditions de leur évolution ainsi que leurs modalités de gouvernance. L'étude proposera une première lecture des conséquences de ces règles nouvelles sur le territoire impacté par le risque inondation et proposera des pistes d'approfondissement sur les différents thèmes évoqués ci-dessus.

- Pédagogie autour de l'eau (A) : **40j**

Il est proposé de travailler en 2012 sur les fonctionnalités de la trame bleue. En raison de son caractère anthropique, cette « trame bleue », difficile à qualifier et mal connue, est d'autant plus vulnérable vis à vis des processus d'urbanisation. Pourtant la préservation de cette trame bleue est porteuse de nombreux enjeux qu'il convient de mettre en évidence : atteinte du bon état écologique et chimique des masses d'eau superficielles, préservation restauration des continuités écologiques, amélioration du cadre de vie et adaptation des villes aux changements climatiques, gestion des eaux pluviales, partage de la ressource en eau, Lutte contre le risque inondation...

- Estey du Gua (A – phase 2/2) : **60j**

Cette intervention engagée en 2011 sera achevée en 2012.

#### **4.2 | Ville à haut niveau de services et urbanités résidentielles (C phase 1/3) : 350j**

**partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : A'Urba**

**partenaires associés à l'intervention: tous**

Sont regroupées sous ce titre les interventions liées à la densification, à la mise en relation de l'offre de transports collectifs avec l'offre urbaine, au rôle des tissus résidentiels dans le fonctionnement urbain, aux règles générales de composition urbaine dans un espace métropolitain.

- **Le rôle des tissus résidentiels dans le fonctionnement urbain (A – ½) : 30j**

**partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB, communes, OIN**

**partenaires associés à l'intervention: tous**

en lien avec les interventions : Euratlantique, PLUi, SCOT Sysdau, PDH, qualité urbaine

Cette étude proposera dans un premier temps une méthode d'analyse des typologies de tissus résidentiels et de leurs capacités de mutation. Puis elle traitera des interfaces entre zones d'intensité urbaine et tissus résidentiels, de la programmation urbaine en secteur intense et en secteur résidentiel, de la place et du rôle des espaces publics au sein de ses différents morceaux de ville. Elle sera alimentée par le travail réalisé dans le cadre du PLUi.

• **Quartiers de gare en Gironde - état des lieux des quartiers de gare à l'échelle girondine (A – phase 1/2) : 150j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CG, C.Reg, CUB, OIN

partenaires associés à l'intervention: tous

en lien avec les interventions : Euratlantique, PLUi, SCOT Sysdau, PDH, Préfiguration d'un outil de maîtrise foncière (2011)

L'étude conduite par l'A'Urba dans le cadre de la préfiguration d'un dispositif de maîtrise foncière en 2011 a montré que plusieurs collectivités considéraient que les quartiers de gare, desservis par le TER, étaient pour elles des sites potentiels de projets. Renforcer l'offre urbaine autour de pôles de desserte en transports en commun entre dans les objectifs prioritaires du Grenelle de l'environnement et participera fortement au recentrage de l'offre urbaine sur le territoire.

Pour caractériser ces sites à l'échelle girondine, une première étude est proposée basée sur une approche statistique et cartographique. Si les résultats sont concluants, cette étude se poursuivra par 3 zoom sur des sites caractéristiques, en milieu urbain dense, en milieu péri-urbain et en milieu rural.

• **50 000 logements autour des axes de transports collectifs (A – 2/3) : 100j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB

partenaires associés à l'intervention : DDTM, OIN, communes,

en lien avec les interventions : Euratlantique, PLUi, SCOT Sysdau

L'a-urba accompagne la réflexion « 50 000 logements autour des axes de transports collectifs » lancée par la CUB. Elle intégrera les sujets relatifs aux nouvelles procédures opérationnelles pouvant s'avérer nécessaires.

• **Silhouette urbaine : de la ville à la métropole (F - phase 1/2) : 70j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB, ville de Bordeaux

partenaires associés à l'intervention : Etat, communes, OIN

capitalisation : Projet métropolitain – la métropole sensible

La réputation internationale de la silhouette urbaine de la rive gauche bordelaise, reconnue comme patrimoine mondial de l'UNESCO, ne reflète pas la réalité de la ville d'aujourd'hui. Par ailleurs, cette image forte donne une illusion de permanence qui peut amener à rendre difficile toute évolution, que les projets soient ou non en lien direct avec elle.

L'étude portera donc sur la représentation de la ville dans l'histoire, sur l'évolution de sa silhouette en tentant de déterminer les caractéristiques permanentes de celle-ci. Il sera ainsi possible de déterminer les conditions de son évolution. Un autre volet de l'étude s'attachera à la silhouette de l'agglomération telle qu'elle peut être perçue depuis certains points stratégiques (entrées de ville, ponts, belvédères, fleuve, etc...). Cette analyse devrait conduire à s'interroger sur la perception du paysage urbain à grande échelle et à donner quelques principes de composition urbaine permettant de donner un rythme et une lisibilité à un espace métropolitain considéré généralement comme une nappe indifférenciée. Elle pourra également déboucher sur des principes de mise en lumière à l'échelle métropolitaine.

#### **4.3 | Ville de proximité - ville mobile (C – 1/3) : 210j**

**partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : -**

**partenaires associés à l'intervention : tous**

Sont regroupées sous ce titre les interventions liées à la relation entre projet urbain et mobilités, notamment en terme d'accès aux services et à l'emploi.

##### **• Nouvelles approches de la voirie urbaine (A – 2/2) : 90j**

**partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB**

**partenaires associés à l'intervention : OIN, communes**

en lien avec les interventions : Euratlantique, Suivi de projets métropolitains, PLUi

L'année 2012 fera suite au travail engagé en 2011 et permettra la mise en forme d'une charte d'aménagement : « pratiques et processus de production de la voirie urbaine ». Cette étude intégrera les conclusions des études sur les urbanités résidentielles, sur la marchabilité et sur la place des femmes dans l'espace public.

##### **• Quelle accessibilité à quels services en ¼ d'heure ? (A) : 30j**

**partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB, communes**

**partenaires associés à l'intervention : OIN**

en lien avec les interventions : Euratlantique, Suivi de projets métropolitains, PLUi

Cette question soulevée dans le cadre du PLUi conduira à mettre en évidence une méthode d'analyse et des exemples d'application.

##### **• Stationnement et projet urbain (A – 1/2) : 60j**

**partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB, OIN, ville de Bordeaux**

**partenaires associés à l'intervention : communes**

en lien avec les interventions : Euratlantique, Suivi de projets métropolitains, PLU, Nouvelles approches de la voirie urbaine.

Cette intervention vise à réfléchir sur la place du stationnement dans le projet urbain: capacité nécessaire, cadre juridique, mutualisation, traitement et impact notamment financier sur le coût des opérations

Une approche pourra être faite, sous réserve de données disponibles, sur le niveau d'équipement en places de stationnement privées et publiques disponibles au regard du besoin exprimé par les ménages dans les quartiers déjà existants (sites d'intervention à définir).

- **Marchabilité en ville (A – 1/2) : 30j**

**partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB, OIN, communes**

partenaires associés à l'intervention : tous

en lien avec les interventions : Euratlantique, PLUi, qualité urbaine, Nouvelles approches de la voirie urbaine

Cette étude vise à établir un bilan documentaire et réglementaire sur la question de la marche en ville et à étudier certains secteurs dans le cadre de son développement.

#### **4.4 | Ville active - l'économie dans la ville (C – 1/3) : 90j**

**partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : -**

partenaires associés à l'intervention : tous

Sont regroupées sous ce titre les interventions liées à la relation entre projet urbain et développement économique.

- **L'intégration de la question économique dans le projet urbain (A) : 30j**

**partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB, Sysdau**

partenaires associés à l'intervention : tous

en lien avec les interventions : PLUi, SCOT, observatoire de l'activité économique et de l'emploi

Cette question soulevée dans le cadre du PLUi et des SCOT a conduit à mettre en évidence des méthodes d'analyse et des exemples d'application, sur les questions relatives à la place de l'économie et du commerce dans la ville.

Cette intervention visera à mettre en forme ces éléments de méthode.

- **Bilan qualitatif des espaces d'activités de l'agglomération (A – 2/2) : 60j**

**partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB**

partenaires associés à l'intervention : Sysdau, communes, OIN

en lien avec les interventions : PLUi, observatoire de l'activité économique et de l'emploi

Cette intervention se base sur une méthodologie établie en 2011. Elle doit permettre d'établir un diagnostic des différentes zones d'activités par un travail de terrain, d'en dégager des enjeux et de faire des propositions en matière d'aménagement.

#### **4.5 | Ville sobre et saine (C – 2/4) – 130j**

**partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : A'Urba**

**partenaires associés à l'intervention : tous**

Sont regroupées sous ce titre les interventions liées à la maîtrise de la consommation des ressources naturelles et à la prise en compte de la santé dans le cadre du projet urbain .

- **Energie et urbanisme (A – phase 3/3) : 100j**

**partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB, ALE**

**partenaires associés à l'intervention : tous**

en lien avec les interventions : PLUi, observatoire de l'habitat, Energie et urbanisme (phases 1 et 2)

L'ambition d'une planification énergétique se dessine dans les textes législatifs. Très difficile à mettre en œuvre, ce concept s'appuie sur une connaissance fine, mise en œuvre par l'a-urba en collaboration avec l'agence locale de l'énergie, pour connaître l'évolution de la consommation énergétique du parc bâti. Cette démarche sera poursuivie en 2012 en partenariat avec l'ALE . Une présentation du travail réalisé sera présentée à l'OIH.

- **Consommation des sols - tâche urbaine (A) : 30j**

**partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB, DDTM, Sysdau**

**partenaires associés à l'intervention : tous**

en lien avec les interventions : PLUi, SCOT, La préfiguration de l'observatoire des mutations girondines, La croissance urbaine en Gironde (A)

Cette intervention visera à proposer et à mettre en forme des indicateurs permanents de consommation des sols pouvant être partagés par tous les territoires.  
- travail à réaliser en collaboration avec la DDTM, la DREAL, le CETE et les acteurs de l'observatoire des mutations girondines

#### **4.6 | Franges urbaines et optimisation foncière (C – 2/4) - 140j**

**partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : -**

**partenaires associés à l'intervention : tous**

Sont regroupées sous ce titre les interventions s'intéressant aux limites entre territoires et à leurs caractéristiques, à l'optimisation foncière notamment par le biais de requalifications urbaines, de la densification, de la stratégie foncière.

• **Les interfaces ville/nature (A – 2/4) : 60j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB, communes

partenaires associés à l'intervention : tous  
en lien avec les interventions : qualité urbaine

Cette intervention prolongera celles initiée en 2011 et sera poursuivie sur le territoire de certains secteurs de la CUB et du Sysdau.

• **Les franges d'infrastructures (F) : 30j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB, communes, CG, C.reg, OIN, aéroport

partenaires associés à l'intervention : tous  
en lien avec les interventions : qualité urbaine, rocade 2030 (réalisée en 2011), PLUi, SCOT

Il est proposé dans un premier temps d'établir une méthode pour qualifier les franges des principales infrastructures (autoroutes, rocades, voies ferrées, aéroport) qui permette de dresser un état des lieux multi-thématiques et d'identifier celles qui présentent des capacités d'évolution. Au vu du résultat, une seconde phase de l'étude pourra être envisagée en 2013 pour appliquer cette méthode à certains sites problématiques.

• **Appui technique à la constitution d'un outil public de maîtrise foncière (A) : 50j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : Etat, CG, CUB, OIN, ville de Bordeaux

partenaires associés à l'intervention: Sysdau, communes  
en lien avec les interventions : Euratlantique, PLUi, Préfiguration d'un outil de maîtrise foncière (2011)

A l'occasion de l'étude du PLUi, l'agence a élaboré une méthode destinée à exploiter les fichiers fonciers pour permettre de mettre en évidence des sites spécifiques de projets. Il est proposé de réutiliser cette méthode pour mettre en évidence les sites qui se dégagent de cette analyse en fonction des objectifs identifiés au départ en vue d'aider à l'élaboration d'une stratégie foncière.

**4.7 | Evolution des modes de vie en ville (P) : 190j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : -

partenaires associés à l'intervention : tous

Sont regroupées sous ce titre les interventions s'intéressant aux modes de vie et aux pratiques des habitants. Elles ont la particularité d'être conduites en ayant recours à des entretiens individuels ou collectifs. Elles font également l'objet de partenariat avec des laboratoires de recherches universitaires. Elles alimentent l'ensemble des interventions de l'agence.

- **Etude de la pratique de l'espace par les femmes dans le quartier du Grand Parc et ses environs (A) : 95j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB, Aquitanis, ville de Bordeaux

partenaires associés à l'intervention : tous

en lien avec les interventions : Etude conduite en 2011 sur la place des femmes dans l'espace urbain, Nouvelles approches de la voirie urbaine, Ville intense - urbanités résidentielles

Cette étude visera à dresser un profil socio-économique "genré" du quartier, à observer les pratiques des femmes (observation in situ et entretiens), à analyser l'espace de jour et de nuit. L'étude portera sur les espaces publics, les services publics, les équipements publics et les espaces communs des immeubles du quartier. Elle sera conduite en partenariat avec le laboratoire ADES.

- **Etude sur les nouveaux arrivants et sur les ménages quittant Bordeaux (A – 1/2) 95j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : ville de Bordeaux, CUB

partenaires associés à l'intervention : OIN, OIB

en lien avec les interventions : PLUi, observatoire de l'habitat

L'étude s'attachera à définir le profil, les motivations et l'origine et la destination des ménages quittant ou partant de Bordeaux. Le même travail pourra être réalisé sur les habitants les plus anciens de Bordeaux en phase 2 (2013) .

#### **4.8 | Gouvernances territoriales : 20j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : -

partenaires associés à l'intervention : tous

Sont regroupées sous ce titre les interventions s'intéressant aux modalités nouvelles de gouvernance des territoires en projet.

- **Géographie des gouvernances métropolitaines (A – phase 2/2) – 20j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB

partenaires associés à l'intervention : tous

L'objectif est d'engager un partenariat avec l'université pour travailler sur le croisement entre le pilotage des projets, celui des territoires, et notamment les nouveaux sujets pouvant déclencher des accords de gouvernance.

## Chapitre 5 | Prospective et rétrospective

### 5.1 | Bordeaux métropole : 90j

- **Participation à l'animation de la coopérative métropolitaine (A) : 90j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB, communes

partenaires associés à l'intervention : tous

Le projet métropolitain a été adopté par les élus à la fin de l'année 2011. S'engage en 2012 la fabrique coopérative métropolitaine, lors de laquelle les acteurs locaux seront amenés à réfléchir lors de séminaires de travail, aux moyens de mettre en œuvre ce vaste projet. L'agence accompagnera les ateliers en fournissant des éléments au débat et en assurant la synthèse des propos.

Le premier grand chantier de cette coopérative est celui du « Grenelle de Mobilités » (voir plus haut).

### 5.2 | Eurorégion : 50j

- **Bordeaux – Toulouse dans le cadre de l'Euro région (travaux exploratoires) : 50j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : -

partenaires associés à l'intervention : OIN

(Travail en réseau avec les agences d'urbanisme de Pau/Bayonne et de Toulouse)

Dans la suite de l'étude Euro-Régions, il s'agira d'engager une analyse comparative entre Bordeaux et Toulouse. Qu'est-ce qui sépare et qu'est-ce qui rapproche les deux agglomérations? Sur quels sujets peut-il y avoir coopération afin d'atteindre un meilleur positionnement mondial (ex. aéronautique, PRES, qualité de vie/tourisme...) ? Sur quels autres sujets peut-on estimer que des rivalités "saines" existeront toujours?

### 5.4 | Démarches exploratoires : 90j

- **Socio économie du Bordeaux nocturne : 90j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : -

partenaires associés à l'intervention : tous

La planification urbaine s'appuie traditionnellement sur des diagnostics qui tiennent compte du fonctionnement diurne de la ville. Or, les nouveaux rythmes de vies, la mondialisation de l'économie ainsi que les exigences de l'ingénierie urbaine tendent

à élargir ou décaler progressivement les horaires d'activité aux franges nocturnes. Adapter la planification urbaine aux nouveaux rythmes de la ville passe tout d'abord par une meilleure compréhension de ceux-ci. L'étude pourrait proposer un décryptage du fonctionnement de la ville de Bordeaux la nuit avec une entrée double: sociale et économique.

#### **5.4 | Etat des lieux**

Cette intervention s'alimentera des études conduites sur les thèmes suivants :

- métropolisation
- nouvelles urbanités et modes de vie
- mobilités
- planification stratégique intégrée
- informations stratégiques.

## Chapitre 6 | Conseil et expertise auprès des partenaires

Ce chapitre intègre la reconduction des missions annuelles qui positionnent le rôle de l'a-urba en tant que conseil et assistance technique auprès des collectivités partenaires. Les lignes d'activités sont détaillées selon les partenariats qui l'intéressent, certaines d'entre elles étant, par nature, identifiées dans le programme de manière provisionnelle, dans l'attente d'avoir des éléments plus précis de la demande des partenaires en cours d'année.

### 6.1 | Mission d'expertise et de conseil permanent auprès de la communauté urbaine de Bordeaux (P) : 310j partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB partenaires associés à l'intervention :

Distinguées par ligne selon le type d'action qu'elles concernent (démarches opérationnelles, aide à la concertation, stratégies, programmation des projets et des infrastructures), ces interventions peuvent aller de la rédaction d'avis à la préparation de documents de présentation ou à des missions extérieures. Elles intègrent, par exemple, les missions de représentation ou d'expertise technique en coopération décentralisée conduites par la CUB.

### 6.2 | Autres missions d'expertise à la demande (CUB, État, conseil régional Aquitaine) (P) - 250j partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB, Etat, C.reg partenaires associés à l'intervention :

Sont intégrés dans ces lignes la participation à des commissions statutaires (CDAC), ainsi que le suivi de groupes de travail et réflexions thématiques diverses sur le territoire, où la présence et l'expertise de l'a-urba est requise à la demande des partenaires.

### 6.3 | Assistance représentation et production graphiques (P) : 90j partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB, communes, OIN partenaires associés à l'intervention : tous

Cette ligne intègre la production de documents graphiques « à la demande » des partenaires, au fil de l'année (cartes thématiques, interface SIG CUB, visuels, etc.).

#### **6.4 | Missions d'assistance qualité urbaine auprès des communes (A) : 500j**

**partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : communes**  
partenaires associés à l'intervention: CUB, tous

L'agence a développé un partenariat d'assistance technique directe avec certaines communes sur les actions qu'elles souhaitent développer en complément des lignes d'activités conduites par la communauté urbaine de Bordeaux.

En 2012, la mission d'assistance qualité urbaine concernera essentiellement les thèmes suivants:

- la densification et la simulation spatiale des effets de la densification,
- l'optimisation foncière notamment la requalification de sites existants
- le développement des modes de déplacements actifs (marche à pied notamment),
- la mise en relation des tissus résidentiels avec le reste de la ville (perméabilité, programmation, mutations, interfaces avec les zones denses),
- l'identification d'éléments de repères urbains, bâtis ou non, permettant la composition urbaine,
- la mutation des franges et des lisières urbaines,
- la mise en oeuvre des couloirs de biodiversité dans la ville.

Ces thèmes doivent permettre de tester à partir de cas concrets des orientations définies à plus grande échelle ou à l'inverse de faire émerger à partir de cas concrets des problématiques plus générales.

Ponctuellement l'agence peut assurer la production de documents de synthèse sur l'action des municipalités ou l'évolution socio-économique de leur territoire (projets de ville, portraits de quartier) : Bordeaux, Blanquefort.

#### **6.5 | Contribution à l'animation des débats métropolitains (P) : 200j**

**partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB**  
partenaires associés à l'intervention: tous

Cette ligne intègre l'accueil, au fil des demandes, de délégations étrangères qui souhaitent bénéficier de documents et d'explications pédagogiques sur le projet d'agglomération. Elle concerne également la participation à des événements clés jalonnant les échanges techniques sur les projets (club aménagement, ateliers projets urbains, etc.), le marketing territorial (MIPIM), ainsi que la participation de l'agence à l'animation du réseau FNAU.

### **6.5 | Contribution à la préparation du 33ème congrès de la FNAU (A) : 300j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB  
partenaires associés à l'intervention : tous

L'agence préparera, en lien avec la FNAU, l'accueil dans la métropole bordelaise du 33ème congrès de la FNAU à l'automne 2012. Elle assurera notamment toute la logistique du projet, la communication et la préparation des ateliers métiers.

### **6.6 | Conseil à la programmation des espaces publics (A) : 120j**

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB  
partenaires associés à l'intervention : tous

L'a-urba va poursuivre en 2012 son travail d'aide à la programmation sur un certain nombre d'espaces publics communautaires. En 2012, cette mission concernera en particulier l'appui à la maîtrise d'ouvrage dans le cadre des concours de maîtrise d'oeuvre pour la ceinture des cours et pour le pont Jean Jacques Bosc.

### **Activités hors programme partenarial : conventions spécifiques**

Il s'agit pour l'essentiel de la finalisation et de l'achèvement du contrat particulier conclu en 2008 : SCoT du bassin d'Arcachon dont l'approbation est prévu à la fin de l'année 2012.

Sont inclus également dans ces lignes les contrats de formation professionnelle conclus avec les partenaires ou des publics intéressés.

## Programme multi-partenarial 2012

		Nbre de jours prévus en 2012	%
<b>Chapitre 1</b>	La connaissance du territoire et de ses dynamiques d'évolution	3160	31
<b>Chapitre 2</b>	Les stratégies territoriales et l'articulation des politiques publiques	840	8
<b>Chapitre 3</b>	Les procédures de planification et de programmation urbaines	2640	26
<b>Chapitre 4</b>	Démarches nouvelles appliquées à l'urbanisme	1510	15
<b>Chapitre 5</b>	Prospective et rétrospective	230	2
<b>Chapitre 6</b>	Conseil et expertise auprès des partenaires	1770	18
<b>Total programme multi-partenarial</b>		<b>10150</b>	<b>100</b>